COMPTE RENDU

de l'audience au
Service des Essences des Armées
le 8 Mars 2018

Le 8 mars 2018 s'est tenue une audience à la DELPIA à Nancy en présence du Directeur, l'Ingénieur Général FERRĒ et de l'Ingénieur en Chef HOELLINGER, Chef du bureau Ressources Humaines.

La délégation Force Ouvrière était composée de Jacky CHARLOT, Stéphane RIGAUD, Daniel PLAINDOUX et Eric BARDIN.

Le Directeur nous informe sur la situation de la DELPIA et indique que la « machine » n'est pas simple, mais qu'il gère avec la plus grande équité vis-à-vis des personnels.

AVANCEMENT :

1) Fonctionnaires

Le DELPIA va demander à la DCSEA l'équité concernant l'avancement des fonctionnaires qui est surtout étudié en rapport du CREP et de l'interrogation des chefs de dépôt.

2) Ouvriers

Force Ouvrière a rappelé au DELPIA que lors de la CAO de 2017, nous avions demandé l'ouverture des professions suivantes à l'avancement pour 2018 :

- MMEP G7
- MMMG HG
- AGENT DE PREVENTION HCA
- AGENT DE PREVENTION HCB
- CE OEP G7

Force Ouvrière a également évoqué la problématique des agents mis à disposition (MAD).

3) Chefs d'équipe

Force Ouvrière a demandé pour quelle raison, les dérogations concernant les avancements chefs d'équipe n'étaient pas appliquées ? Le DELPIA n'est pas contre les dérogations pour l'avancement des chefs d'équipe qui n'ont pas 5 personnes sous leur responsabilité. Cependant, il va se renseigner pour être sur la même logique que le reste du SEA.

4) Notation

Force Ouvrière a fait remarquer les incohérences de certaines fiches de notation, malgré un barème adapté. En effet, la note chiffrée ne correspond pas forcément aux éléments d'appréciation. Le DELPIA va étudier les éventuels cas.

HORAIRES :

Le Directeur aimerait harmoniser les horaires de l'ensemble des sites de la DELPIA.

Il souhaiterait que les dépôts soient sur les mêmes horaires que les sites supports. Bien

entendu, les dépôts où les sites travaillent 4.5 jours seront sur les horaires des sites.

Pas de changement, pour les 3 CRE, il vient de donner son accord, ils travailleront sur 4.5 jours.

Dans tous les cas, il va étudier les propositions des chefs de dépôt et proposer les nouveaux horaires en CHSCT mais ce n'est pas pour tout de suite a-t-il précisé. Il faut effectuer une revue du fonctionnement de tout le monde, faire le bilan et peut-être accorder des dérogations individuelles, mais quantifiées. Il précise que : « je colle à la plateforme que je soutiens. »

Force Ouvrière a insisté sur le fait que la QSR est à 98 %, que le changement d'horaires n'est pas dû à un manque de soutien et que le personnel ne comprend pas, qu'en plus du stress des restructurations, le DELPIA veuille changer tous les horaires.

5) Restructurations

Dans le cadre des restructurations, **Force Ouvrière** a demandé au DELPIA que les ouvriers repyramidés avancent dans la branche qui leur permet l'accès au niveau 2. Elle a également évoqué la problématique des chefs d'équipe qui n'encadrent plus 5 personnes suite à une mutation.

6) HSE

Dans le cadre HSE, **Force Ouvrière** a demandé qu'il y ait un retour aux membres du CHSCT des actions de la DELPIA.

Force Ouvrière a rappelé au DELPIA le problème récurrent de commande des EPI sur certaines BdD et a sollicité son intervention à ce sujet.

Le DELPIA nous a informés que les EPPE devaient soutenir les dépôts sous leur responsabilité afin de soulager au maximum les responsables de la prévention. Dans les gros dépôts comme TOULON, BREST, ISTRES…, le préventeur sera maintenu à plein temps. Il indique également qu'il veut porter l'attention du dynamisme des EPPE sur les établissements. Pour lui la prévention c'est important… pour nous aussi.

Conclusion :

Une audience qui ne présage rien de bon dans la mesure où le soutien subit la politique néfaste de réduction des unités et des emprises prévues jusqu'en 2019 par le projet de service. Force est de constater que la règle reste la même : faire toujours plus avec moins de personnels et moins de moyens.

Paris, le 20 mars 2018